

Justificatif généré le 08/01/2024

Support de parution :



Date de parution : 08/01/2024
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/717696
N° d'annonce : 717696

ATRACK

Société par actions simplifiée au capital de 1.110 €

Siège social : 63 Boulevard Saint-Michel 75005 PARIS-5E-ARRONDISSEMENT

904 402 146 R.C.S. Paris

Suivant PV en date du 28/09/2023, par décision des associés, le siège social a été transféré au 20 rue Auguste Blanqui 94250 Gentilly.

Pour information :

Président : Thomas ZANDROWICZ demeurant 20 rue Auguste Blanqui 94250 Gentilly

Suivant PV en date du 25/10/2023, par décision des associés, le capital social a été augmenté de 121,10 € pour être porté à la somme de 1.231,10 €

Suivant PV en date du 3/11/2023, le Président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital.

Les statuts ont été modifiés en conséquence

La société sera désormais immatriculée auprès du RCS de Créteil

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeQgVSycj

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQgVSycj>

